



# #CESERAITABSURDE

## LE TRI DES BIODÉCHETS, UNE OBLIGATION

Loin de nous l'idée de jouer au maître d'école et de faire les gros yeux !

Mais à la veille des municipales, le réseau [Compostplus](#), qui rassemble 39 collectivités engagées dans la collecte séparée des biodéchets, souhaite parler de... biodéchets évidemment, et plus particulièrement d'Obligation !

Pas de discours moralisateur, voire culpabilisateur, pas d'image choc... par le biais d'un quatuor de vidéos [#CeSeraitAbsurde](#) tout droit sorti des studios [Saint Gingembre](#), Compostplus impose l'absurde comme parti-pris artistique avec une première vidéo sur le thème de l'obligation. Car en effet, si jusque-là le tri des biodéchets relevait de l'engagement volontaire de quelques pionniers, il est désormais une obligation légale encore trop largement ignorée à l'échelle nationale.



### Nul n'est censé ignorer la loi

Depuis 10 ans, le tri à la source des biodéchets a fait son chemin et certains événements ont marqué la législation. On relève notamment la première loi Grenelle en 2009 qui obligeait au tri et à la valorisation des déchets alimentaires pour les gros producteurs ; puis la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui en 2015 porte un premier objectif de généralisation du tri à la source à horizon 2025 ; et enfin la révision de la directive cadre déchets européenne en 2018 qui a réduit l'échéance à fin 2023.

2023 ! C'est à dire qu'il reste un peu plus de 3 ans aux élus pour engager leur collectivité dans le tri des biodéchets. Avec les municipales qui approchent, c'est l'opportunité d'en parler.

Il est urgent d'agir. Et ce changement doit engager notre coresponsabilité et être porté par chacun : les élus locaux bien sûr puisqu'ils sont l'exemple des communes et portent la responsabilité du service public de gestion des déchets, mais aussi les citoyens, les associations, les industriels... Tous pouvons agir. Agir individuellement et localement pour impacter au niveau national.

### Tous les voyants sont au vert

La prise de conscience écologique globale, le contexte réglementaire, les aides financières, les sanctions fiscales, la redevance incitative, l'extension des consignes de tri, etc. toutes les conditions sont réunies pour faire du tri des biodéchets à la source une priorité des collectivités. La volonté citoyenne peut faire bouger les lignes. Les élus doivent en prendre la pleine mesure, passer à l'action et impulser les évolutions nécessaires. C'est bien là l'objectif de cette campagne vidéo avec ce premier épisode sur le thème de l'obligation.

Il n'y a plus de doute, il est important d'inscrire la collecte séparée des biodéchets dans les mentalités, au même titre que celui du verre et du plastique ! Responsabiliser les usagers en les plaçant au cœur du recyclage grâce au tri à la source. Des solutions éprouvées existent, ce serait absurde de ne pas les adopter.

Alors qu'on marche pour le climat, que les jeunes font la grève chaque vendredi dans plus de 270 villes d'Europe, qu'on post et repost en boucle des documentaires alarmants sur la planète en danger... [#CeSeraitAbsurde](#) de ne pas propager cette vidéo, n'est-ce pas ?

A vos sites Internet, Insta, Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux... cliquez, partagez, trie !

RÉSEAU  
**Compostplus**

### Contact presse

Lola Colin  
communication@compostplus.org  
06 20 17 66 68